Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 37

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En discussion

Les allocations familiales seront peut-être d'un montant identique dans toute la Suisse. Le Conseil National, suite à une proposition d'Angeline Fankhauser (PS/BL), vient en effet d'adopter une initiative qui en détermine l'harmonisation. A l'heure actuelle, ce sont les cantons qui fixent le montant de ces allocations. Et celles-ci peuvent varier fortement. Le projet du National prévoit un minimum de 200 frs.s., indexé sur le coût de la vie, par enfant (somme moyenne versée pour l'heure par les cantons les plus généreux). Le droit à ces prestations sera indépendant des ressources des parents et il est prévu d'attribuer, en cas de nécessité, une aide supplémentaire. L'adoption de ce texte ne fut pas chose aisée. Si les groupes écologiste, socialiste, indépendant/évangélique, le parti du travail étaient pour, les radicaux, libéraux, démocrates du centre, automobilistes, démocrates suisses et la Lega dei Ticinesi y étaient fortement opposés. A leurs yeux, il n'est pas utile de changer un système déjà satisfaisant. Le coût de ce projet, si le Conseil des Etats l'accepte, est difficile à évaluer. La Suisse compte 1,25 million d'enfants âgés de 16 ans ou moins, et 350.000 jeunes en cours de scolarisation, qui ont entre 16 et 25 ans. Et une minorité de la commission chargée du dossier craint de voir le budget de la Confédération grevé de quelque 4 milliards de frs.s.. ■

Le credo de David de Pury

"Nous avons besoin de leaders qui sachent prendre des risques", déclarait David de Pury (Président d'Asea Brown Boveri) dans une récente allocution prononcée devant la Chambre de Commerce Suisse-Angleterre. Ces leaders, des amoureux de la liberté, doivent être des novateurs oeuvrant à long terme. Et encore : la Suisse doit adopter une stratégie de libéralisation et de dérégularisation, avant de se poser la question de l'adhésion à la Communauté Européenne. Ce qui sous-entend la libéralisation du marché du travail non seulement face à l'Europe, mais aussi face aux USA et à l'Asie. De plus, il faudra entreprendre la destruction des cartels d'importation, l'ouverture des marchés publics, l'abrogation de la taxe occulte et l'adoption de la TVA. Sans oublier, évidemment, de privatiser les PTT et le secteur énergétique, de perfectionner le système éducatif en supprimant le statut de professeur-fonctionnaire. La cerise sur le gâteau : les entreprises, de leur côté, doivent accroître la pression sur les autorités, en leur faisant comprendre, par exemple, qu'elles pourraient très bien "délocaliser" leurs activités : ce que David de Pury appelle le développement du sens des responsabilités publiques des entreprises .... ■

En bref ...

Non (1) : 60,7 % des votants le 17 février dernier ont décidé que la Confédération ne puisera pas davantage dans ses caisses pour financer l'assurance maladie, rejetant ainsi l'initiative du Concordat des caisses-maladie. Détracteurs et partisans sont d'accord au moins sur un point : l'urgence de la (10ème) révision de la loi sur l'assurance maladie.

Non (2) : l'interdiction des expériences sur les animaux ne sera pas inscrite dans la Constitution, selon le souhait de 56,3 % des votants. (Mais Zurich, Appenzell Rhodes-Extérieures, Berne et les Grisons ont approuvé, eux, cette initiative).

L'Arlésienne : une motion du Conseil National, demandant l'indemnisation des Suisses d'Algérie, est renvoyée par le Conseil des Etats à une session ultérieure, sur une proposition de Gilles Petitpierre (PRD/GE). Raison invoquée : "des faits nouveaux" - qui n'ont d'ailleurs pas été précisés.

EEE : la Communauté Européenne (CE) et l'Association Européenne du Libre Echange (AELE) parviennent à un compromis. L'Espace Economique Européen pourra, en principe, voir le jour le 1er janvier 1993 comme prévu initialement.

Responsables : le Tribunal Fédéral confirme une condamnation pour homicide par négligence du responsable de la sécurité des piste d'Elm (GL). Un skieur hors piste avait trouvé la mort sous une avalanche en 1985 et le responsable des pistes aurait dû, d'après le jugement, barrer l'accès aux pistes et ne pas se contenter de panneaux avertisseurs.

Armée 95 : réduction d'un tiers et rajeunissement des effectifs. L'armée aura deux nouvelles missions : la promotion de la paix (casques bleus) et la sauvegarde des conditions d'existence (aide en cas de catastrophe naturelle ou dans des situations de détresse provoquées par des combats).

A la hausse : le taux de chômage, en février, est de 2,3% . Il avait passé la barre des 2% en janvier (2,2%), du jamais vu depuis 1939. Les taux de 0,3 ou 0,5% de chômage semblent devoir appartenir au passé : la SBS prévoit un taux annuel moyen de 2,5%, pouvant aller jusqu'à 2,7% en été prochain, soit 80.000 chômeurs !

A l'amende : Flavio Maspoli, journaliste et Conseiller National de la Lega dei Ticinesi, est condamné à une amende de 6.000 frs.s. par le procureur de Bellinzone, A. Perugini. Cette condamnation intervient après une vingtaine de plaintes déposées suite à la publication d'articles dans "Il Mattino della Domenica". Giuliano Bignasca, président de la Lega, avait également été condamné quelque temps auparavant pour diffamation et injures répétées à 6.000 frs.s. d'amende.

100/70 : promis, juré, le Conseil Fédéral ne demandera plus de limitation de vitesse saisonnière. L'essai 100/70 km/h effectué l'été dernier sur certains tronçons d'autoroutes n'avait entraîné qu'une faible réduction du taux d'ozone.

Oui à l'Europe : les jeunesses politiques de Suisse (issues des principaux partis politiques) - radicaux, démocrates-chrétiens, démocrates du centre, socialistes, libéraux et indépendants, invitent le Conseil Fédéral à déposer au plus vite une demande d'adhé-

sion à la Communauté Européenne.

Rationalisation : c'est le mot d'ordre aux PTT. Le nouveau plan de restructuration prévoit des économies d'environ 345 millions de frs. d'ici 1996. On ne diminue pas les prestations mais on rationalise. Les timbres-poste devraient être imprimés entièrement chez Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds (une partie est actuellement imprimée à Ostermundigen, près de Berne).

Départ : Hans Kobel, directeur général et éditeur de la SA de la "Tribune de Genève", quitte son poste après le rachat de son quotidien par le lausannois Edipresse. Pierre Lamunière endosse le rôle d'administrateur délégué de la "Tribune".

Diplomatie : la Suisse et le Kirghizistan entament des relations diplomatiques après que la Suisse eût reconnu, le 23 décembre dernier, ce nouvel Etat issu comme les 9 autres de l'ex-URSS. Askar Akaïev, président du Kirghizistan, en visite à Berne, demande l'aide de la Suisse dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'hydrologie, du génie civil et du tourisme. Une délégation kirghize devrait bientôt venir en Suisse pour étudier les mesures prioritaires en matière d'environnement.

Code civil intouchable : le Tribunal Fédéral confirme, dans un récent arrêté, qu'en aucune façon l'autorité parentale ne peut être, en cas de divorce, accordée aux 2 parents. Selon le code civil suisse, et contrairement aux lois françaises et allemandes, cette autorité n'appartient qu'à celui des parents qui a la garde de l'enfant.

Au chômage : le retard pris dans les négociations sur l'Espace Economique Européen prive le Parlement de travail. Le Conseil National renonce donc à la session spéciale prévue du 27 avril au 8 mai. Une autre session prévue au mois d'août sera par contre prolongée d'une semaine. Même démarche au Conseil des Etats, qui demande la suppression de la session spéciale d'avril-mai.

Formation : les centres de formations pour adultes de Genève, Berne et Lucerne se regroupent sous le nom de Communauté de travail suisse des Institutions pour les Formateurs d'Adultes (CIFA). Elisabeth Froehlich, directrice de l'Akademie für Erwachsenenbildung Luzern (AE) est élue présidente de cette nouvelle organisation.

Université : la Conférence Universitaire Suisse demande à la Confédération 156 nouveaux postes pour les 8 hautes écoles cantonales, pour l'année universitaire 92/93. De plus, d'ici 1995, 300 postes d'enseignants devront être repourvus en raison de départs à la retraite.

Bons résultats : le bilan intermédiaire de la saison de sports d'hiver 1991/1992 indique un taux de réservation dans les stations approchant les 100 % certaines semaines et relève le retour des touristes nord-américains, absents en 90/91 en raison de la guerre du Golfe.

En quête : la disparition de l'Institut de Recherche Cardio-Vasculaire (IRCV) de Sion qui, avec le Poly de Lausanne, allait faire aboutir ses recherches sur le coeur artificiel, laisse 6 chercheurs sur le carreau. Difficile pour eux de retrouver un emploi dans une spécialité qui n'avait pas d'équivalent en Suisse. Le physicien Roland Odermatt, ex-directeur de l'IRCV, est lui aussi au chômage.

Ecolo : Migros met en vente une montre dont le boîtier en laiton est fabriqué avec des matériaux recyclés. La M-Watch Ecomatic est automatique (donc sans pile) et est vendue dans un emballage dont une partie est en carton recyclé, l'autre en PET recyclable.

Survie : les rations de survie en conserves, produites dans les années 80, ne seront pas remplacées. La Confédération en abandonne la production, restrictions budgétaires obligent. Les conserves (fabriquées entre 1981 et 1984) sont transformées en aliments pour animaux et ce qui peut être encore consommable envoyé aux pays de l'Est.

Contre le racisme : dans son message présenté début mars au Parlement, le Conseil Fédéral demande que la Suisse adhère à la Convention internationale de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. La Suisse devra modifier son système juridique afin de le rendre compatible avec ceux des 129 Etats qui ont déjà ratifié la Convention.

Ecroué : Charles Hussaire, un promoteur suisse vivant en Corse, est inculpé et écroué à Bastia, dans le cadre d'une enquête sur le meurtre d'un commerçant survenu le 14 janvier dernier.

En baisse : en février, le nombre des demandes d'asile a régressé de plus de 50% par rapport au mois de janvier. Trop tôt pour dire si cette tendance va continuer, mais il semble que les mesures prises en 1990 par la Confédération ainsi qu'une baisse de l'attrait de la Suisse pour les pays voisins aient joué.

Pour initiés seulement : depuis le 2 mars, un service d'informations en esperanto est accessible par téléphone (N° 156-5434). L"Esperanto Infoton" coûte 1 frs.s. de la minute et les bénéfices de son exploitation devraient aider l'association des "Amis" de l'esperanto à fonctionner. On estime à 5 millions le nombre d'"Amis" de l'esperanto à travers le monde.

Dans le creux : selon de premières estimations, le produit intérieur brut (PIB) réel de la Suisse, l'indice le plus étendu pour mesurer la performance globale de l'économie, a reculé de 0,5 % en moyenne en 1991. La dernière baisse du PIB avait été enregistrée en 1982 (-0,9%).

Economie : l'Italie veut créer de nouveaux consulats dans les pays de l'Est. Pour cela, il lui faut faire des économies et elle projette donc de fermer en Suisse dix agences consulaires, au grand dam des ressortissants italiens vivant en Suisse.

En hausse : les frais médicaux et pharmaceutiques ont augmenté en moyenne, par assuré, de 6,2% en 1991. 6,2%, c'est plus que la croissance des prix à la consommation (5,4%).

Non stop : Nicolas G. Hayeck, patron de la SMH, ne veut plus entendre parler de "pont". Son entreprise, qui a vendu plus de 80 millions de montres et de mouvements en 1991, ne doit plus être fermée un jour ouvrable.

Sésame : les visiteurs désireux d'entrer au Palais Fédéral devront désormais montrer patte blanche et passer par une porte "de sécurité". Les parlementaires, les journalistes et autres habitués échappent à cette mesure.

Pas si désespéré que cela : les grandes banques suisses affichent des résultats records pour 1991. Ainsi, l'Union des Banques Suisses annonce pour 1991 un bénéfice net pour la maison-mère en progression de 24,9%, après un recul de 13,5% en 1990, de sorte que la rentabilité des fonds propres passe de 6 à 7,1%. Prudente, elle n'augmente pas les dividendes, préférant provisionner, mais offre des options gratuites à ses actionnaires. La

Société de Banque Suisse renoue elle aussi avec le succès. Le bilan de la maison-mère s'établit à 168,6 milliards de frs.s. (+1,3%), à 207 milliards pour le bilan total du groupe (+8,5%).

Quant au Crédit Suisse, tout va bien : le groupe enregistre un bénéfice de 848 millions de fr.s. pour 1991, soit une augmentation de 57%. Le "bonus" de la maison-mère grimpe de 38%, s'élevant à 650 millions de francs.

Archivés : les fiches et dossiers de la police fédérale, soumis à un embargo de 50 ans, seront transférés aux Archives de la Confédération et non détruits (ils ne pourront l'être que si la personne concernée le demande). Le Conseil des Etats en a décidé ainsi, contre l'avis d'Arnold Koller, mais suivant en cela le désir des historiens. Le Conseil National doit encore donner son aval.

Accusée : le procès de la jeune Suissesse, inculpée d'homicide en janvier dernier à New York, débutera le 26 mai prochain. Elle est accusée d'avoir provoqué un incendie ayant entraîné la mort d'un bébé de trois mois dont elle avait la charge. Elle risque une peine de prison allant de 15 ans à la réclusion à perpétuité.

L'histoire sans fin : le Conseil des Etats voulait supprimer purement et simplement l'arrêté urgent contre la spéculation foncière et le Conseil National, lui, voulait le conserver, dans une version édulcorée : le délai de revente des immeubles serait ramené de cinq à trois ans. Par crainte de statu quo, les Etats proposent maintenant que le délai passe de 5 à 2 ans..

On votera : la Chancellerie fédérale bat sa coulpe : elle s'était trompée dans le décompte des signatures pour le référendum sur les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes dont la construction est contestée. En fait, le nombre de signatures était suffisant et le peuple et les cantons voteront le 27 septembre prochain.

Démission : Werner Jung, commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions démissionne à la suite de la collision évitée de peu entre un Tiger et un Airbus de Swissair. Le divisionnaire Fernand Carrel le remplace. Mis en cause : le système radar "Taflir" déjà sous surveillance depuis un accident identique en avril 1990, mais les conclusions de l'expertise demandée alors ne sont toujours pas disponibles.

Salon de l'Automobile de Genève : la voiture ne semble pas avoir perdu de son intérêt. C'est tout au moins ce que prouve le Salon de l'Automobile de Genève. Plus de 650.000 personnes ont voulu voir les dernières nouveautés en la matière. Les nombreuses voitures électriques ont fortement attiré l'intérêt des visiteurs. C'est un nouveau record après celui de l'année dernière.

3,4 milliards de frs.s. : c'est ce que coûteront les 34 FA-18 à la Suisse. Le Conseil des Etats accepte l'achat des avions destinés à moderniser l'aviation suisse. Le Conseil National devra encore donner son accord, au mois de juin en principe.

Contre l'extrêmisme : dans un rapport sur les idéologies violentes, le Conseil Fédéral souligne l'ampleur du phénomène qui touche l'Europe toute entière : "il est impossible d'apprécier la portée de l'extrêmisme en Suisse en dehors du contexte européen". On observe en effet dans la plupart des pays européens des éléments communs : forte croissance de ces mouvements, jeunesse de ses membres, discours simplistes et méthodes extrêmistes rappelant étrangement celles des années 30. Berne ne veut donc pas ignorer ces mouvements, mais veut utiliser l'arsenal juridique (l'adhésion à la Convention Internationale contre le racisme va dans ce sens tout en privilégiant la discussion et l'information). A cette tâche devront participer également les cantons et les communes.

Tamoil SA devient le principal sponsor du FC Sion. Les joueurs porteront encore le nom du "Nouvelliste" sur leur maillot, jusqu'à la fin de la saison. Le journal reste co-sponsor des équipes juniors et espoirs.

ONU : Le Président de la Confédération René Felber propose Genève comme siège d'une nouvelle agence de l'ONU. Cette agence serait chargée de surveiller la non-utilisation des armes chimiques. La Suisse mettrait à disposition des inspecteurs internationaux, ainsi que son laboratoire militaire des armes AC à Spiez. De plus, la Confédération mettrait à disposition 2,5 millions de fr.s. pour l'installation à Genève du futur Secrétariat. ■

Le Messager Suisse.

Indispensable pour les Suisses en France comme le Cervin pour la Suisse.

Ciselé dans la pierre, le Cervin est une gigantesque sculpture de granit. Une image mondialement connue de la Suisse. - Depuis 38 ans déjà, Le Messager Suisse s'adresse en prirorité aux Suisses vivant en France, la plus grande communauté de Suisses à l'étranger. ◆ Tous les deux sont indispensables: la Suisse sans Cervin n'est plus la Suisse et si les Suisses de France n'avaient plus leur Messager Suisse, il leur manquerait quelque chose d'important. Le Messager Suisse est un journal qui vous apporte en 11 numéros par an les éléments de l'actualité suisse. Un choix d'informations pour les Suisses de France. Personnalisées, pourrait-on dire. Ainsi Le Messager Suisse a un rapport particulier avec ses lecteurs : notre rédaction vous répondra sur toutes sortes de questions (adresses, démarches administratives, tourisme, etc.). **Alors, venez nous rejoindre et découvrez le Messager Suisse ! Abonnez-vous au Messager Suisse pour obtenir ce que vous ne trouveriez pas ailleurs : une information spécifique faite pour vous.**

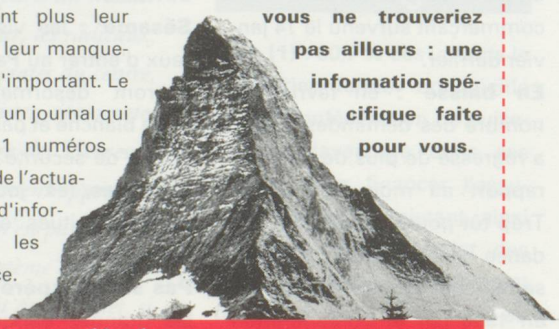

Formulaire d'abonnement

Nom/prénom

Adresse

Ville

Code postal/Pays

abonnement France et TOM/DOM FF 175,-

abonnement pour les autres pays FF 190,-

abonnement de soutien à partir de FF 200,-

Formulaire et titre de paiement à envoyer au
Messager Suisse, 10, rue des Messageries, 75010 Paris